

# ARRÊTÉ

---

N° 2022-926

**Objet : Evacuation de gravois provenant de l'agence bancaire LCL – 106, rue de Verdun –  
Autorisation de stationnement du 17 octobre 2022 au 17 janvier 2023**

**Le Maire de la ville de Vittel,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 ;

Vu le code pénal et notamment ses articles R.610-5° et R.221-6° ;

Vu le code de la route ;

Vu la demande du 16 octobre 2022 par laquelle l'entreprise BACCHINI-PERRY sise 61, rue Roland Dorgelès à Vittel (88) sollicite une autorisation de stationner en raison de travaux au 106, rue de Verdun ;

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement afin d'assurer la sécurité des usagers pendant le déroulement des travaux de voirie ;

## ARRÊTE

Article 1. En raison de travaux d'évacuation de gravois provenant de l'agence bancaire LCL sise 106, rue de Verdun, l'entreprise BACCHINI-PERRY est autorisée à stationner un véhicule devant ladite agence et un second le long du bâtiment LCL donnant sur la rue Jeanne d'Arc du 17 octobre 2022 au 17 janvier 2023.

Article 2. Afin d'assurer la sécurité des usagers, une déviation piétonne est mise en place sous l'entière responsabilité de l'entreprise susvisée.

Article 3. Une signalisation réglementaire provisoire est mise en place par et sous la responsabilité de l'entreprise de part et d'autre du chantier.

Article 4. En aucun cas, la responsabilité de la ville de Vittel ne pourra être retenue lors des incidents ou accidents qui pourraient survenir lors de l'exécution de ces travaux.

Article 5. Monsieur le Maire de Vittel, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vittel, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au requérant.

Article 6. Ampliation de cet arrêté sera adressée aux fins utiles à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vittel.

Fait à Vittel, le 17 octobre 2022

Le Maire,  
Pour le Maire empêché et par délégation,  
Le Premier Adjoint,



*Patrick Floquet*  
Patrick FLOQUET.